

Annexe Annuelle N° 05 SAISON 2018/2019

Trophée Damien HÉBERT

04 et 05 mai 2019 - Abbeville (80 somme)
Bassin de 50 mètres – Chronométrage électronique

1 Catégorie concernée

- ✓ Minime (12-13 ans)

2 Modalités de sélection

Au cours de la saison sportive considérée :

- ✓ Avoir nagé au moins 5 épreuves de qualification (50m SF – 50m BI – 100m IS – 400m SF – 800m SF) à l'occasion d'une compétition régionale ou nationale
- ✓ Sélections établies sur la base du classement numérique national IntraNap sur le total des 5 épreuves, mis à jour à l'issue du dernier week-end du mois de mars de chaque saison sportive :
 - Sélection des 32 premiers nageurs, par sexe, au cumul des points attribués dans les 5 épreuves parmi

Contre-indication médicale à la pratique des épreuves en immersion (100m IS) :

- ✓ Certificat médical de contre-indication envoyé par le président du club du nageur au président de la commission nationale avant le 31 décembre de la saison sportive considérée
- ✓ Epreuve non prise en considération pour effectuer le classement support à la sélection

Liste des Minimes sélectionnés communiquée au plus tard le 1^{er} mercredi suivant le dernier meeting national de la saison soit le 10 avril 2019 à minuit

3 Matériel

- ✓ Bi-palmes :
 - Palmes du commerce, non modifiées, en caoutchouc naturel ou synthétique ou en polymère sans présence de composite (fibres de verre, de kevlar ou de carbone)
 - Longueur : 600 mm maximum
 - Largeur : 200 mm maximum
- ✓ Mono-palme :
 - Palme plate exclusivement (ailettes ou structures rajoutées sur les faces et les côtés de la voilure non autorisées)
 - Hauteur du chausson : 90mm maximum (mesure avec gabarit)
- ✓ Combinaison : non autorisée

Ce règlement matériel s'applique pour toutes les compétitions minimales quel que soit le niveau (local, départemental, régional, inter-régional ou national) par soucis d'équité (accès au matériel et comparaison des résultats) et de protection (prévention des risques de pathologies à moyen terme).

Annexe Annuelle N° 05

SAISON 2018/2019

4 Programme

- ✓ 2 jours de compétition
- ✓ Programme intégré à celui du Critérium National N2 (cadet - junior - sénior)
- ✓ Echauffement commun

Session 1 (J1 Matin)	Session 2 (J1 A-Midi)	Session 3 (J2 Matin)	Session 4 (J2 A-Midi)
50m BI Minimes G	50m SF Minimes F	50m BI Minimes F	50m SF Minimes G
50m BI H	50m SF F	50m BI F	50m SF H
200m SF F	100m SF H	200m SF H	100m SF F
800m SF Minimes F	800m SF F	800m SF Minimes G	800m SF H
400m SF Minimes G	400m BI H	400m SF Minimes F	400m BI F
400m SF H	100m BI F	400m SF F	100m BI H
400m IS F	100m IS Minimes G	400m IS H	100m IS Minimes F
50m AP H	100m IS H	50m AP F	100m IS F
200m BI F	4x100m SF Mixte Minimes	200m BI H	4x100m SF Mixte Jeunes

5 Organisation

Epreuves individuelles

- ✓ Composition et ordre des séries déterminés sur la base de la meilleure performance de la saison dans l'épreuve considérée de chaque nageur (*)
- ✓ Pas de finales

Relais 4x100m SF

- ✓ Composition et ordre des séries déterminés par l'inscription des clubs sur IntraNap (*) en référence au classement numérique national IntraNap

6 Engagements

Epreuves individuelles

- ✓ Engagement(s) au choix du nageur parmi les 5 épreuves du programme
- ✓ Seuls les sportifs engagés dans les 5 épreuves concourent pour le Trophée Damien HÉBERT

Relais de club (conditions à satisfaire)

- ✓ Les relais mixtes sont composés de 2 hommes et 2 femmes du même club de la catégorie concernée. L'ordre de départ est indifférent.
Relais Minimes : 2 Jeunes Filles et 2 Jeunes Hommes de catégorie Minime et/ou surclassé Minime

Confirmation des engagements au plus tard le 1^{er} mercredi suivant la date de promulgation de la liste des sportifs sélectionnés soit le 17 avril à 2019 à minuit

Annexe Annuelle N° 05

SAISON 2018/2019

7 Classement et protocole des récompenses

- ✓ Vainqueur du Trophée Damien HÉBERT : nageur qui obtient le plus de points au classement général établi, par sexe, au cumul des points de la table de cotation obtenu par chaque nageur dans les 5 épreuves.
- ✓ Disqualification ou abandon : nageur classé (attribution de 32 points à l'épreuve)

Récompenses

Par sexe et par épreuve :

- ✓ Podium
- ✓ Remise de médailles

Classement général

- ✓ Podium
- ✓ Remise du trophée Damien HÉBERT s'effectue à l'issue de l'ensemble des podiums de chaque épreuve individuelle et de relai aux 3 meilleurs minimes G et F